

une tendance, en certains pays, à participer à la capitalisation de petites et de moyennes industries, aidant ainsi à concilier le désir du portefeuilliste à diversifier son risque (et détenir des titres négociables) avec la nécessité d'une surveillance étroite des fonds employés dans les industries du genre mentionné. Cette évolution, bien que n'ayant pas été très marquée jusqu'ici est d'autant plus intéressante, vu que certaines tendances fondamentales paraissent réduire le chiffre du capital qu'on consent à exposer à des risques. Le fardeau croissant des impôts et le désir de plus en plus grand en faveur de la disponibilité—dus en partie à la situation politique et en partie à la nécessité de tenir compte des exigences fiscales futures—ont fait que les particuliers à l'aise ne sont plus aussi consentants ou capables d'employer des fonds dans les participations à la capitalisation d'une nature risquée et non négociable. De plus, le fardeau accru des impôts, les règlements de l'Etat et l'incertitude de la situation mondiale ont diminué la nature profitable future du commerce, surtout la nature profitable des entreprises nouvelles et qui n'ont pas fait leurs preuves, lesquelles exigent dans les conditions les plus favorables un intervalle considérable avant qu'elles puissent s'implanter solidement.

Les vastes tendances qui influent sur l'offre et la demande de capitaux—qui sont d'une plus grande portée que la fourniture du crédit à moyen terme à l'industrie—sont néanmoins en dehors de nos attributions. Nous ne pouvons faire plus que de les mentionner comme exigeant l'étude la plus sérieuse.